UCLouvain

lbarc1101

2024

Projet d'architecture 1 : initiation

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2

Enseignants	Burquel Pierre ;De Francesco Arnaud ;De Myttenaere Michèle ;Ledent Gérald ;Raucent Marie-Christine ;Van Craen Ariane ;Vilet Guénola ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	La formation développée au sein de l'atelier de projet d'architecture 1 vise l'acquisition des bases de la compréhension et de la pratique du projet d'architecture par des projets successifs aux objectifs ciblés. Les compétences s'acquièrent par le biais du projet d'architecture face à des complexités inhérentes aux thèmes suivants : - Échelles de l'habité au territoire - Contextes bâtis et non-bâtis, culturels, historiques et environnementaux - Types et Typologies architecturaux - Structures et Matérialités de l'espace architectural.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** • AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. • AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. • AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains. • AA1.5 Composer un projet de manière créative. • AA2.1 Connaître et appliquer avec maîtrise les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions. • AA2.2 Représenter avec maîtrise un parti architectural. • AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales. • AA3.1 Connaître et expliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture. • AA5.2 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive et inclusive A la fin de cette activité l'étudiant·e est capable de concevoir un projet d'architecture en réponse à une question contextualisée et ce, en intégrant les enjeux du développement durable. - Analyser une situation donnée, en identifier les enjeux et énoncer des intentions architecturales en prenant position - Composer un projet d'architecture avec cohérence, sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes de la discipline - Communiquer et représenter le projet d'architecture par l'argumentation orale, la maquette et le dessin, maitriser la représentation codée, la projection orthogonale, l'esquisse de schémas et le croquis. Projet d'architecture 1 vise ces objectifs généraux sur le mode de l'initiation.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'unité d'enseignement (UE) *projet d'architecture 1* est une activité annuelle à évaluation continue donnant lieu à **une note unique en fin d'année**. En cas d'échec, il n'y a pas de possibilité de présenter cette matière en deuxième session, l'étudiant·e échoue irrémédiablement son bloc annuel 1. L'UE annuel a une valeur de 20 crédits ECTS réparti sur plusieurs projets. La cotation de chaque projet est pondérée pour donner lieu à la note finale en fin d'année. Le travail de l'étudiant·e est considéré chaque semaine (évaluation continue) sous différentes formes : affichages, tablées, esquisses en loge, (pré-)remise ou jury. Ainsi, l'étudiant·e peut autoévaluer son travail par rapport à ses pairs, son apprentissage et sa capacité à projeter. L'évaluation certificative finale de chacun des projets est établie sur un total de 20 points et est modulée par une appréciation complémentaire selon les critères ciblés spécifiquement pour le projet concerné. Le jury du projet de fin d'année se distingue des autres jurys certificatifs. Sa pondération est nettement plus grande puisqu'il évalue la capacité de l'étudiant·e de réaliser une synthèse de ce qu'il a appris au cours de l'année. Sa composition est également différente. Il est constitué non seulement d'enseignant·e·s du cours, mais également d'invité·e·s extérieur·e·s (enseignant·e·s d'autres cours, enseignant·e·s d'autres universités, architectes…).

Méthodes d'enseignement	L'enseignement au et par le projet d'architecture L'étudiant·e s'exerce à l'architecture par le projet ; il y développe une aptitude active à la recherche, à la confrontation d'idées, à l'application des connaissances pour atteindre une autonomie de pensée et d'action. **L'atelier d'architecture** L'apprentissage au projet d'architecture prend racine au sein de l'atelier d'architecture. Celui-ci est le lieu d'apprentissage avec les enseignant·e·s, de sociabilité et d'échanges entre pairs. Par définition, un atelier est le lieu où des artisans, des ouvriers, des artistes, travaillent en commun en profitant du regard critique de leurs pairs mais aussi des enseignant·e·s. C'est dans cette perspective que nous cheminerons ensemble dans "un esprit d'atelier" tout au long de l'année. La répartition des étudiant·e·s se fait en petits groupes de 20 à 25 étudiant·e·s / 1 enseignant·e (les ateliers). Les ateliers fonctionnent de manière collégiale, dans la même cohérence pédagogique, programmatique et de calendrier sous la tutelle d'une coordinatrice (M.-Ch. Raucent). L'atelier favorise diverses méthodes pédagogiques et didactiques que sont l'accompagnement individualisé, le recueil individuel de références et de recherche, la "tablée", le travail en loge, l'affichage et les critiques collégiales. **Les théories d'atelier** Les théories du projet et questions d'atelier sont les moments d'échange qui concernent l'ensemble des étudiant·es du Bloc annuel 1. Les théories donnent le contexte culturel et physique qui permet d'accéder à des acquis nécessaires et de questionner l'architecture selon les fondamentaux proposés. Elles visent l'enrichissement du projet, par le biais de "regards" différents sur l'architecture : regard extérieur, regard concret, regard ciblé, etc.
Contenu	Le cours de projet d'architecture a pour finalité d'apprendre aux étudiants à **concevoir un projet d'architecture** capable d'apporter des réponses à une question contextualisée. La première année du cycle de bachelier vise plus précisément l'acquisition des bases de la compréhension et de la pratique du projet d'architecture par la connaissance et l'expérimentation des concepts, des méthodes et des savoirs fondamentaux qui s'y rapportent. Cette première année est celle de l'initiation à l'architecture. Outre la représentation (dimension transversale) et la projetation (concevoir un projet d'architecture), quatre dimensions principales sont envisagées : la forme, la fonction, la structure et le contexte. Chacun des projets proposés aux étudiant·e·s met plus particulièrement en valeur une de ces quatre dimensions, tout en invitant les autres. Lors du dernier projet, l'étudiant·e s'initie à ordonner, à hiérarchiser et à valoriser ces quatre dimensions dans une synthèse spatiale cohérente ou un projet d'architecture contextualisé. Dans le cadre de l'unité d'enseignement, les étudiant·e·s ont également l'occasion de participer au voyage d'étude. Temps fort de l'année, il permet l'expérimentation de l'espace vécu et le plaisir de sa découverte. L'étudiant·e, encadré par les enseignant·e·s, est confronté à la réalité construite, il·elle apprend à observer, décoder, à comprendre des œuvres architecturales tout en se constituant un référentiel architectural.
Ressources en ligne	• Calendrier d'année, planning détaillé par semaine et énoncés des projets (disponibles sur Moodle) • Syllabus du cours (format papier et également accessible en ligne en streaming – cf. Ressources en ligne) • Théories d'atelier (disponibles sur Moodle)
Bibliographie	Une liste de références bibliographiques intitulée « Les incontournables du Bac 1 » est disponible à la BAIU (Bibliothèque de Saint-Gilles) ou sur Moodle.
Autres infos	L'unité d'enseignement (UE) *projet d'architecture 1* est English friendly et Nederlands vriendelijk
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	20		